

## RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

### COMPTE RENDU - RENCONTRE DU 4 FÉVRIER 2014

CENTRE COMMUNAUTAIRE FERLAND, 1600, 8<sup>e</sup> AVENUE, SALLE 206

Personnes présentes : Suzanne Verreault, Gilles Dufour, Véronique Lalande, Serge Déry, Jacques Bertrand, Jean Boudreault, Louis H. Campagna, Geneviève Dubé, Slavko Sebez, Éric Bonin, Gaston Déry, Johanne Corneau, Anne Beaulieu - en remplacement de M. Alexandre Turgeon.

Personnes absentes : Steeve Verret, Alexandre Turgeon, Hélène Langlois.

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Plan de développement durable du Port de Québec – Retour sur le projet de lettre au Port du Comité de vigilance	<p>Cette rencontre spéciale du comité porte sur le projet de lettre au Port de Québec concernant le Plan de développement durable.</p> <p>Le projet de lettre a été transmis aux membres du comité et des discussions ont lieu sur ce document. Certains membres précisent qu'ils auraient préféré recevoir un compte rendu de la rencontre afin d'en extraire les principaux éléments. Il avait été convenu que les commentaires des organisations représentées au sein du comité seraient joints à la lettre, en annexe. Certains membres auraient préféré avoir en mains le projet de lettre plus tôt afin d'éviter les redondances.</p> <p>Des échanges se poursuivent sur la stratégie à adopter. Des questions sont soulevées quant à la pertinence de participer à l'exercice. En effet, la participation du comité à la démarche pourrait être considérée comme une adhésion alors que dans les faits, les membres du comité ont beaucoup de réserves quant au document présenté par le Port de Québec.</p> <p>Des éléments sont également relevés en lien avec le délai prévu pour transmettre nos commentaires à la suite de la présentation du Port. En effet, compte tenu du peu de temps, certains conseils de quartier n'ont pu réunir leurs membres pour commenter le document.</p> <p>Des ajustements étant requis au projet de lettre, et compte tenu du peu de temps, il est convenu que la lettre serait reprise en s'en tenant aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Compte tenu de la réalité des organismes, cela rend difficile cet exercice dans un délai aussi restreint.</li></ul>			

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La vision tel que présentée n'est pas une projection du Port dans l'avenir.</li> <li>- La méthodologie utilisée (balisage) et les rencontres réalisées ne nous permettent pas de considérer le document comme un réel plan de développement durable.</li> <li>- Les commentaires du comité ne doivent pas être interprétés comme un cautionnement de la démarche.</li> <li>- Les commentaires sur la stratégie viendront lors du dépôt d'une réelle stratégie de développement durable.</li> </ul>			
Suites à donner	<p>Pour ce qui est des suites, une nouvelle version de la note sera élaborée par Mme Johanne Corneau en collaboration avec Mme Anne Beaulieu et ce, très rapidement le lendemain matin.</p> <p>Le document sera acheminé à Mme Verreault en avant-midi pour validation et par la suite transmis aux membres pour commentaires, au plus tard à midi, et tous s'entendent pour en prendre connaissance rapidement sur l'heure du dîner.</p> <p>Les organismes suivants ont déposé un document rassemblant leurs commentaires : Conseil régional de l'environnement - Région de la Capitale-Nationale, Conseil de quartier Lairet, Conseil de quartier de Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, Ville de Québec, Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Le MDDEFP ne commentera pas le document du Port de Québec.</p> <p>Mme Lalande ayant consulté différents organismes et certains commentaires devant être intégrés, elle nous fera parvenir la note du groupe « Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec » au plus tard à 13 h.</p> <p>Les commentaires des organisations représentées au sein du comité seront joints en annexe à la lettre transmise au Port de Québec.</p> <p>La date butoir pour participer à l'exercice étant le 5 février, Mme Verreault s'assurera de rassembler les documents (lettre et annexes) et de les acheminer au Port de Québec le lendemain, 5 février, dans la journée.</p>			
	L'assemblée est levée à 21 h 30.			

Date : 14 février 2014